

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE 32

Laon, le 11 août 2020

Le préfet de l'Aisne et les forces de l'ordre demeurent mobilisés pendant la saison estivale pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière, afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

6 accidents ont entraîné 6 blessés dans l'Aisne la semaine dernière.

De nombreux comportements inadaptés et dangereux sont toujours constatés sur les routes. Durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :

- 285 excès de vitesse ou vitesses excessive, pour 195 opérations de contrôle ;
- 11 faits de conduite sous un état alcoolique, pour 1479 personnes contrôlées ;
- 8 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants, pour 59 personnes contrôlées.

La police et la gendarmerie nationale ont procédé à 36 suspensions de permis de conduire, dont :

- 18 pour des faits d'excès de vitesse ou vitesses excessive ;
- 10 pour des faits de conduite sous un état alcoolique ;
- 5 pour des faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 3 pour des faits d'excès de vitesse ou vitesses excessive sous un état alcoolique.

#### Conduire par fortes chaleurs

- Hydratez-vous régulièrement avec de l'eau, sans attendre d'avoir soif. Évitez sodas et autres boissons sucrées.
- Utilisez la climatisation de votre véhicule. S'il n'en est pas équipé, ouvrez les fenêtres pour ventiler l'habitacle. Rafraîchissez-vous régulièrement avec un brumisateur.

- La chaleur fatigue : multipliez les pauses, en stationnant si possible à l'ombre afin d'éviter une hausse de la température dans le véhicule. Ne restez pas exposé au soleil pendant la pause, profitez-en pour vous dégourdir les jambes ou faire une sieste à l'ombre..
- Soyez très attentif aux passagers les plus vulnérables (enfants, personnes âgées) et ne laissez personne dans le véhicule à l'arrêt pour éviter insolation et déshydratation.